

Communiqué de presse

L'UNIVERSITE PARIS DAUPHINE ET L'ACFE FRANCE LANCENT EN PARTENARIAT UN CYCLE DE FORMATION SUR LA GESTION DES RISQUES DE FRAUDE

Paris, le 9 janvier 2013 - L'Université Paris-Dauphine et l'ACFE France, première association professionnelle spécialisée dans la lutte anti-fraude, s'associent pour créer **une formation certifiante sur la gestion des risques de fraude** afin de permettre aux participants de devenir plus efficaces dans la prévention, la détection et le traitement de cas de fraudes.

Pour **Sébastien Duizabo**, Directeur de la Formation continue de l'Université Paris-Dauphine, *« s'engager dans la mise en place de cette formation certifiante, c'est afficher la volonté de notre université de développer des formations de haut niveau, innovantes et à la croisée de plusieurs disciplines : contrôle, finance, droit et éthique. La formation continue est un lieu propice à l'innovation pédagogique et gageons que le succès de ce certificat permettra aussi à nos étudiants de formation initiale de se familiariser aussi avec cette thématique devenue si importante dans les entreprises ».*

Enjeu majeur pour les entreprises et les organisations, la lutte contre la fraude et les fraudeurs est devenue une préoccupation prioritaire dans la stratégie de gestion des risques au sein des entreprises. Selon les études de l'ACFE, les fraudes internes coûtent en moyenne entre 5 % et 7 % du chiffre d'affaires des organisations. Les conséquences sont parfois dramatiques et peuvent conduire à la disparition de la société en cause. Sans atteindre toujours cette limite extrême, elle génère souvent des coûts non négligeables en termes économiques, financiers et de réputation. L'expérience montre qu'une approche professionnelle et éclairée limite l'apparition de la fraude et naturellement de ses conséquences.

Francis Hounnongandji, président du chapitre français de l'ACFE souligne : *« L'ACFE France est heureuse de s'associer à Dauphine et de mettre à sa disposition un vivier d'experts dans le domaine de l'anti-fraude, exerçant dans les entreprises ou issus d'institutions publiques et d'organes de régulation, donnant ainsi par leur expertise une approche concrète et complémentaire à cette formation. Créer au sein des organisations un vivier de managers éduqués sur les mesures de gestion de risques de fraudes est une première étape vers la conception et le déploiement de dispositifs anti-fraudes pragmatiques, efficaces et non-déstabilisants pour ces organisations. ».*

Description de la formation :

Les objectifs de la formation se déclinent en quatre axes principaux :

1. Identifier les risques de fraude et mettre en place une stratégie de prévention,
2. Maîtriser la réglementation, principalement au regard du droit français, relative à la gestion des risques de fraude,
3. Savoir identifier les principales transactions frauduleuses,
4. Maîtriser et savoir utiliser les outils d'investigation de la fraude.

Ce cycle de formation s'adresse à tous les cadres d'entreprise ou de l'enseignement ayant au minimum trois années d'expérience professionnelle et exerçant dans les secteurs de l'audit, du contrôle interne, des finances, de la conformité (Compliance Officer), du secteur juridique, des ressources humaines, de la sureté et sécurité, de la gestion des risques, ainsi que tous les agents publics couvrant ces secteurs.

Ce nouveau cursus « **CERTIFICAT FRAUD RISK MANAGEMENT** » est organisé en six modules : une introduction (tous fraudeurs ?), la criminologie et l'éthique, les aspects juridiques liés à la fraude en entreprise sous l'éclairage du droit français, les mécanismes de transactions frauduleuses, les techniques d'investigations.

Pour **Virginie Srecki**, enseignante à l'Université Paris-Dauphine et responsable pédagogique de ce certificat, « *veiller au bon déroulement de la formation, cohérent et progressif, permettra aux candidats d'être capable de réagir devant les risques de fraude, tant au travers des différents sujets de réflexion imposés, que dans leur vie professionnelle en entreprise.* »

Pour en savoir plus : www.fraud-risk.dauphine.fr/

A propos de l'Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur exerçant des activités de formation (initiale et continue) et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, mathématiques, informatique, droit, sociologie et science politique). Avec 386 professeurs permanents, 9500 étudiants dont 4566 en Master, et plus de 159 formations de niveau Licence, Master et Doctorat. Ré-accréditée Equis en 2012, l'Université Paris-Dauphine est l'une des universités leaders en Europe dans son domaine et est membre fondateur de PSL (Paris Sciences et Lettres), qui fait partie des initiatives d'excellence retenues par un jury international dans le cadre du Grand Emprunt.

www.dauphine.fr

www.formation-continue.dauphine.fr

A propos de l'ACFE

L'ACFE est la première institution de professionnalisation et de formation en matière de lutte contre la fraude dans le monde. Avec plus de 65 000 membres, elle œuvre à la réduction des fraudes et de leurs impacts de par le monde. L'ACFE France est le Chapitre Français de l'ACFE (Association of Certified Fraud Examiners). L'ACFE France a pour mission de :

- mettre à disposition de ses membres des ressources ciblées et éprouvées sur le thème de la fraude,
- mettre en relation et former des professionnels de la lutte contre la fraude,
- collaborer et développer en commun des savoir-faire avec les groupes et les organisations engagés dans l'étude et dans la lutte contre la fraude.

www.acfe-france.fr

Contacts presse : Cécile Fondev Université Paris-Dauphine Tel : 01 44 05 41 03 Cecile.fondev@dauphine.fr	Contact ACFE Francis Hounnongandji Président de l'ACFE Tel : +33 1 73 64 00 04 Mob : +33 6 32 36 50 59 president@acfe-france.fr
---	---